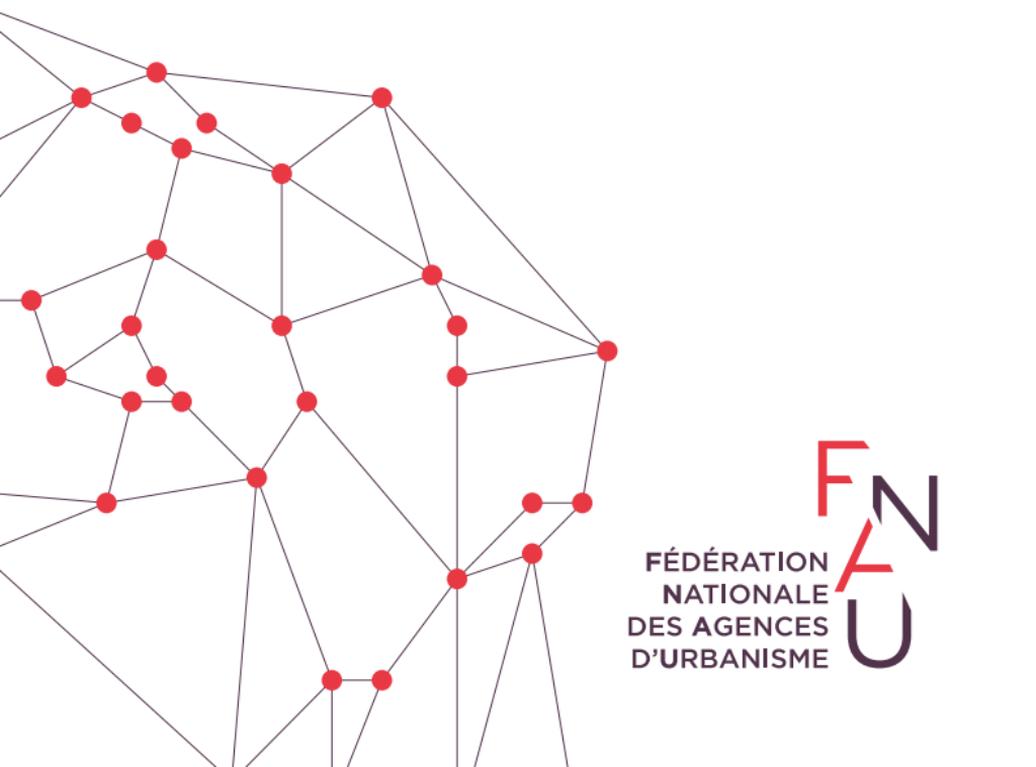
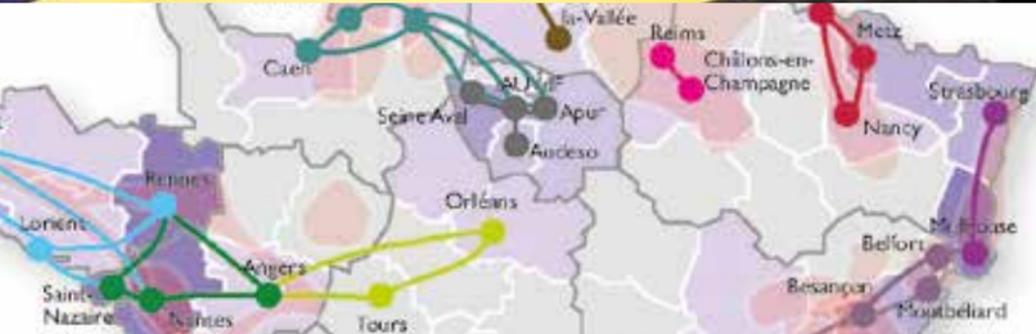


LE RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME ET LA FNAU 2014



2014

LE NOUVEAU BUREAU DE LA FNAU

ÉDITORIAL



Jean Rottner
Président
de la FNAU

Nouveau président de la FNAU, j'attends des agences d'urbanisme qu'elles soient innovantes, avec ce qu'il faut de pertinence mais aussi d'impertinence, pour nous accompagner, collectivités, État, société civile, mais aussi habitants, vers l'intelligence collective et vers la qualité territoriale.

Les présidents d'agences d'urbanisme m'ont donné leur confiance ainsi qu'à la nouvelle équipe du Bureau de la FNAU, et je les en remercie sincèrement. Au sein de notre réseau, je désire un travail collégial dans lequel chacun puisse s'investir, élus comme professionnels.

Nous avons besoin d'une « ingénierie des mutations » pour apporter une nouvelle cohésion sociale et territoriale et pour répondre par l'action locale aux grands défis planétaires. L'action territoriale est un « bien commun » qu'il nous faut apprendre à construire avec des méthodes nouvelles.

Les agences d'urbanisme ont toujours été en anticipation et fers de lance des grandes évolutions institutionnelles. Je souhaite aujourd'hui que la FNAU prenne toute sa place dans cette nouvelle étape de décentralisation et de réforme.

À l'issue des élections municipales de mars 2014, de nouvelles équipes élues se sont mises en place dans les instances des agences d'urbanisme. Le 4 septembre 2014, l'Assemblée générale composée des représentants de chaque agence a désigné le nouveau bureau de la FNAU : une équipe collégiale pilotée par Jean Rottner, maire de Mulhouse, élu nouveau président de la FNAU. La composition du bureau vise une représentation équilibrée des sensibilités politiques, des origines géographiques, des tailles d'agences d'urbanisme ; des élus renouvelés, issus de l'ancienne équipe et nouveaux élus pour porter l'action du réseau des agences pour les six ans à venir. Avec 40 % de femmes, il s'approche de la parité entre hommes et femmes qu'avait souhaitée introduire Vincent Feltesse, président de la FNAU de 2010 à 2014.



Jean Rottner
agence de Mulhouse,
président



Alain Amedro
IAU IdF,
vice-président



Catherine Barthelet
agence de Besançon,
vice-présidente



Olivier Bianchi
agence de Clermont-
Ferrand, trésorier



Laure-Agnès Caradec
agence de Marseille,
vice-présidente



Emmanuel Couet
agence de Rennes,
vice-président



Véronique Ferreira
agence de Bordeaux,
vice-présidente



Robert Herrmann
agence de Strasbourg,
vice-président



Jean-François Husson
agence de Nancy,
vice-président



Annette Laigneau
agence de Toulouse,
vice-présidente



Michel Le Faou
agence de Lyon,
vice-président



Marie-Agnès Linguet
agence d'Orléans,
vice-présidente



Louis Nègre
agence des Alpes-
Maritimes, vice-président



Sonia de la Provôté
agence de Caen,
secrétaire générale



Patrice Vergriete
agence de Dunkerque,
vice-président



André Rossinot
agence de Nancy,
président d'honneur



Philippe Baumel
agence de Sud
Bourgogne,
parlementaire associé

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : Jean Rottner, président de la FNAU
CONCEPTION ET RÉDACTION : Brigitte Bariol-Mathais,
Florence Gall-Sorrentino, Marianne Malez **CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES**
DE LA COUVERTURE : © Lionel Pagès, © FNAU/AUDAP, © Philippe David
GRAPHISME : Héroïse Tissot **IMPRESSION :** Imprimerie LFT, mai 2015
ISSN : Dépôt légal à parution **ISSN** en cours.

Document téléchargeable sur www.fnau.org

REPÈRES 2014

CHANGEMENTS NATIONAUX ET ACTIONS PARTENARIALES

● RÉFORME TERRITORIALE : LE GRAND RÉAGÈCEMENT DES TERRITOIRES

Le cadre de l'action publique territoriale est en profonde mutation avec les lois Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM), Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) et de délimitation des régions. Elles affirment le couple intercommunalité/région et la réorganisation de l'échelon départemental :

- 13 métropoles aux compétences élargies créées depuis le 1^{er} Janvier 2015, bientôt une métropole pour le Grand Paris, des intercommunalités plus vastes et plus intégrées, un confortement des pôles métropolitains ;
- 13 régions au lieu de 22 au 1^{er} janvier 2016 avec des entités régionales inédites à construire, des compétences des régions qui s'élargissent sur le domaine de l'économie et de l'aménagement du territoire ;
- une réorganisation des compétences des départements autour des solidarités avec de nouvelles gouvernances dans les conseils départementaux ;
- une réorganisation des services déconcentrés de l'État.

Réseaux d'agences dans les nouvelles régions en France métropolitaine en 2015



Dans la nouvelle France qui se dessine, la conduite du changement, la négociation territoriale et l'ingénierie pour les accompagner seront déterminantes. Dans le grand réagencement territorial qui s'opère, les agences d'urbanisme, par leur dimension partenariale et multi-échelle entendent apporter leurs compétences au service de l'inter-territorialité. À cette fin, elles se structurent de plus en plus en réseaux d'agences.

● DES PARTENARIATS RENOUVELÉS

Partenariat refondé avec le ministère du Logement de l'Égalité des Territoires et de la Ruralité

Lors de la 35^e Rencontre des agences d'urbanisme, Sylvia Pinel, ministre, et Jean Rottner, président de la FNAU, ont signé un protocole de coopération qui guide les priorités du partenariat des agences d'urbanisme avec le ministère. Sont affichées comme axes d'action :

- le relais des politiques territoriales de l'État et notamment des outils issus des loi ALUR,
- la ville durable et le logement pour tous,
- l'observation et la prospective territoriale,
- la construction d'une ingénierie partenariale au services des territoires,
- et l'ouverture européenne et internationale.



Signature du protocole Ministère FNAU par Sylvia Pinel et Jean Rottner

LIONEL PAGES

Partenariat GrDF FNAU

Après ERDF en 2013, la FNAU a signé une convention de partenariat avec Sandra Lagumina, directrice de GrDF lors du salon des maires 2014, avec pour objectif de mieux articuler planification territoriale et planification énergétique. GrDF gère la majeure partie du réseau de distribution de gaz, mais travaille également au développement des énergies renouvelables notamment par la méthanisation.

Convention AFD FNAU

La 35^e Rencontre des agences d'urbanisme a été l'occasion de réaffirmer les partenariats de la FNAU. Ainsi, la convention de partenariat entre l'Agence Française de Développement et la FNAU a été signée par Jean-Marc Gravellini, directeur exécutif en charges des opérations à l'AFD et Jean Rottner, président de la FNAU.

Cette convention de deux ans s'articule autour de plusieurs axes de travail commun : la valorisation de l'expertise particulière présente dans les agences, avec notamment l'ambition d'amorcer la création d'agences urbaines dans les pays des Sud et une volonté de mieux travailler ensemble sur des thèmes sur lesquels les agences ont un savoir-faire, comme l'aménagement de l'espace public, les autoroutes urbaines ou le patrimoine. Un axe fort a également été défini sur les enjeux spécifiques en Outre-mer.



Signature de la convention AFD FNAU par Jean-Marc Gravellini et Jean Rottner

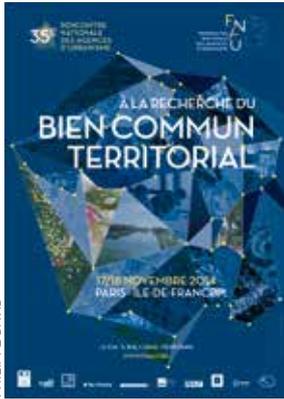
LIONEL PAGES

2014 LES MOMENTS

CLEFS DU RÉSEAU

DES AGENCES D'URBANISME

● 35^e RENCONTRE NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME « LE BIEN COMMUN TERRITORIAL »



PHILIPPE DAVID

Les 17 et 18 novembre 2014, la FNAU a organisé la 35^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme autour du thème du « bien commun territorial » au CentQuatre à Paris. Près de 650 personnes se sont réunies pour partager une réflexion commune pour des politiques innovantes. Ces deux jours d'échanges ont aussi été l'occasion pour la FNAU de renforcer ses partenariats, avec la signature de plusieurs conventions et du Protocole État-FNAU.

Le public composé d'élus, de professionnels des agences, des collectivités locales et de l'État, et de chercheurs, a pu prendre part le premier jour à 10 ateliers et 6 visites, qui ont mis l'accent sur des thématiques diverses qui interrogent le territoire : énergie, habitat, patrimoine ou open data entre autres. L'organisation de ces ateliers a été possible grâce à l'implication des agences d'urbanisme aux côtés de la FNAU.

Débat à l'Assemblée générale de la FNAU avec Myriam El Khomri et Pierre Sallenave



LIONEL PAGES

Lors de l'Assemblée générale qui s'est tenue en fin de journée, la secrétaire d'État chargée de la Politique de la Ville, Myriam El Khomri ainsi que Pierre Sallenave, alors directeur général de l'ANRU, sont intervenus devant une centaine de membres de la FNAU.

Un dîner dans la halle du CentQuatre a clôturé cette première journée. Ce fut l'occasion pour les trois présidents successifs de la FNAU, André Rossinot, Vincent Feltesse et Jean Rottner, de revenir sur ce qui fait la force des agences et de la FNAU dans la durée.

Intervention des trois présidents successifs de la FNAU



LIONEL PAGES



Plénière de la 35^e Rencontre au CentQuatre à Paris



La seconde journée de la 35^e Rencontre a mis en débat, à l'occasion de quatre plénières rassemblant de nombreux intervenants de haut niveau, comment les principes, les pratiques, les modèles économiques et la gouvernance fondés sur la notion de bien commun questionnent l'action publique.

Dans un premier temps, Violaine Hacker est revenue sur la genèse et le sens du bien commun à l'aune du territoire. Pierre Calame a analysé ce que peuvent être les communs territoriaux, en insistant sur le capital immatériel.

La deuxième table ronde s'est intéressée aux nouvelles pratiques, modes d'action et outils. Marie-Christine Jaillet y a pointé l'usage parfois abusif de la notion et les questionnements que posent les communautés.

La troisième table ronde a planché sur les biens communs et les modèles économiques émergents, Christian du Tertre pointant entre autres les limites des modèles économiques anciens et l'émergence de modèles originaux, comme ceux de l'économie collaborative ou circulaire.

La dernière séquence a, quant à elle, interrogé le bien commun comme processus d'action : comment cette notion apporte-t-elle des clefs pour faire évoluer l'action publique territoriale ?

L'ensemble des débats et le compte rendu de tous les ateliers sont rassemblés dans un numéro hors série de la revue *Urbanisme*.

Hors-série Urbanisme – Actes de la 35^e Rencontre



Pour poursuivre ces réflexions, rendez-vous est donné en 2015, à Lyon, pour la 36^e Rencontre nationale des agences d'urbanisme, sur le thème de « l'individu créateur de ville ».

Logo de la 36^e Rencontre à Lyon

L'INDIVIDU

créateur de ville

● SÉMINAIRE DE RENTRÉE DES DIRECTEURS CONSACRÉ AUX VILLES MOYENNES

Octobre 2014, Châlons-en-Champagne

L'agence de Châlons-en-Champagne a accueilli en octobre 2014 le séminaire de rentrée des directeurs de manière concomitante avec l'anniversaire de ses 40 ans. Les échanges ont porté sur les enjeux des agglomérations moyennes en présence de l'association Villes de France. La fusion des deux agences d'urbanisme de Reims et Châlons a également été confirmée à cette occasion, dans l'objectif de participer à l'affirmation de la future agglomération Châlons-Epernay-Reims.

Châlons-en-Champagne : les villes moyennes au cœur du débat



FNAU

● UN BUREAU ÉLARGI DE LA FNAU À MULHOUSE Février 2015, Mulhouse-Bâle

À l'invitation de Jean Rottner, un bureau élargi de la FNAU s'est tenu à Mulhouse, ouvert aux présidents d'agences d'urbanisme et aux directeurs. Ce fut l'occasion d'aborder plusieurs sujets importants pour les agences d'urbanisme et leurs partenaires, mais également de découvrir les enjeux de la ville de Mulhouse et de l'agglomération trinationale. La seconde journée a en effet pris une connotation transfrontalière avec la visite de projets urbains et économiques bâlois, notamment l'IBA et le campus Novartis.

Visite du site DMC à Mulhouse



FNAU

● DÉPART EN RETRAITE DE BRIGITTE VANNIER

Brigitte Vannier est la mémoire de la FNAU puisqu'elle a commencé à y travailler dès son origine, poursuivant son activité alors que les délégués se succédaient. Elle assurait notamment la comptabilité, les questions sociales et le suivi des formations à la FNAU. Elle a pris sa retraite en 2014.



FNAU

L'équipe de la FNAU autour de Brigitte Vannier

ZOOM DÉMARCHES EN PERSPECTIVE

Les agences d'urbanisme au cœur du renouvellement urbain

2014 a été une année décisive pour le renouvellement urbain avec la promulgation du Nouveau programme national de renouvellement urbain (NPNRU). Les agences d'urbanisme travaillent de longue date sur l'observation et le diagnostic dans les quartiers Politiques de la Ville.

Cette année, en cohérence avec l'actualité nationale, un club FNAU sur la cohésion sociale a été créé. Avec son appui, et en partenariat avec l'Agence nationale de renouvellement urbain (ANRU), la FNAU a publié un dossier sur les agences et le renouvellement urbain présentant les différents aspects du travail des agences. La co-construction des projets avec les acteurs locaux, l'inscription de la rénovation urbaine dans les dynamiques d'agglomération, l'observation, l'évaluation et l'animation du débat local ; autant de sujets sur lesquels les agences s'impliquent.



Dossier FNAU Renouvellement urbain

Une expertise reconnue

Leurs savoir-faire ont d'ailleurs été salués par Patrick Kanner, ministre de la Ville et par Myriam El Khomri, secrétaire d'État en charge de la Politique de la Ville, tous deux présents à la 35^e Rencontre des agences d'urbanisme en novembre dernier. Ils ont donné les axes sur lesquels les agences d'urbanisme pourront s'investir dans le Nouveau programme de renouvellement urbain.

Ce partenariat s'est traduit par plusieurs conventions réaffirmant la place majeure des agences d'urbanisme dans le diagnostic et la mise en œuvre du programme.

Une convention avec le ministère de la Ville, le CGET et l'ANRU

La loi Ville et cohésion urbaine votée en 2014 ouvre une nouvelle philosophie de la Politique de la Ville. Portés dorénavant par les intercommunalités, les contrats de ville traitent dans un cadre unique les enjeux de cohésion sociale, de renouvellement urbain et de développement. La loi initie également le NPNRU qui bénéficiera du soutien de l'ANRU. Myriam El Khomri, secrétaire d'État à la Politique de la Ville et Jean Rottner ont signé une convention de partenariat pour que les agences d'urbanisme puissent être mobilisées dans la préparation et ensuite le suivi-évaluation des contrats de ville et des projets de renouvellement des quartiers.

Des conventions avec le Commissariat Général à l'Égalité des Territoires (CGET) et avec l'ANRU déclinent la mise en œuvre de la convention.



LIONEL PAGES

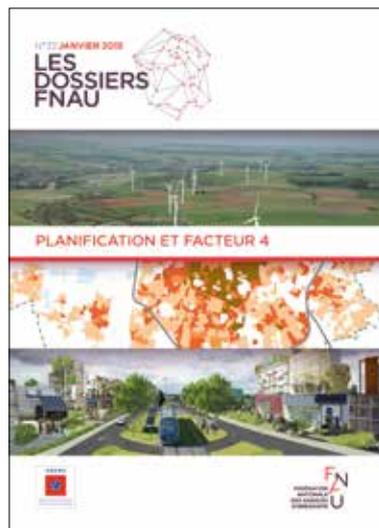
Patrick Kanner et Myriam El Khomri à la 35^e Rencontre

Planification et Facteur 4 : un partenariat avec l'Ademe

La question énergétique et climatique est de plus en plus présente dans les politiques urbaines et dans les documents d'urbanisme. Si la somme des initiatives ponctuelles, prises en majorité en matière de transport

et d'habitat, ne suffira pas à elle seule à impulser un changement aussi radical que nécessaire, il s'agit aujourd'hui de trouver des méthodes pour répondre à cet enjeu majeur.

Les agences d'urbanisme se sont engagées dans des expériences diversifiées. Aussi, la FNAU et l'Ademe ont coopéré pour identifier comment les documents d'urbanisme prenaient en compte l'objectif du Facteur 4 (diviser par quatre les émissions de gaz à effet de serre en 2050) et ce, en s'appuyant sur l'expertise d'une douzaine de territoires précurseurs.



Dossier FNAU
Planification
et Facteur 4

La FNAU et Epures, l'agence d'urbanisme de Saint-Étienne, ont réalisé avec le soutien de l'Ademe une étude qui présente une synthèse des expériences, des interrogations, et des éléments de méthode d'ores et déjà disponibles. Surtout, il constitue un recueil de pratiques pertinentes fondées sur les ressources et les atouts de chaque territoire – autrement dit une démonstration des différents leviers mobilisables.

Le PLUi 4 en 1 de Brest qui articule PLU, PDU et PLH et également PCET, ainsi que l'approche SCoT Facteur 4 de Tours sont parmi les exemples étudiés. Se voulant également une incitation, pour davantage de territoires, à dessiner leur trajectoire dans les politiques de planification, un dossier FNAU résume les conclusions de cette étude.

Un partenariat des associations d'élus sur l'enseignement supérieur et la recherche

Les associations du bloc local se sont organisées pour réfléchir aux enjeux de l'enseignement supérieur et de la recherche.

L'ACUF, l'AdCF, l'AMGVF, l'Association des villes universitaires de France (AVUF) et la FNAU, accompagnées de la Conférence des Présidents d'université (CPU) et de la Caisse des dépôts ont organisé en 2014 plusieurs séminaires techniques et politiques permettant de repenser l'intégration des universités dans les territoires autour d'enjeux comme la maîtrise du foncier, la transition énergétique du patrimoine. Les questions d'innovation pour l'université ont également fait l'objet d'un séminaire particulier.

Ces réunions ont permis de faire le lien entre élus, universitaires et praticiens pour envisager ensemble une manière partenariale de travailler sur les universités dans les territoires.

PUBLICATIONS DU RÉSEAU DES AGENCES D'URBANISME

● NOUVELLE COLLECTION POINTS FNAU – ÉDITIONS ALTERNATIVES GALLIMARD

En 2014, la FNAU a lancé *Points FNAU* en partenariat avec les Éditions Alternatives chez Gallimard, une nouvelle collection d'ouvrages sur l'urbanisme conçus par le réseau des agences d'urbanisme pour inventer, entre pistes de réflexion et exemples concrets, la ville de demain.

Le premier numéro est consacré aux *Métamorphoses de l'autoroute urbaine*. Les portions urbaines des autoroutes sont devenues synonymes de nuisances pour les deux millions de Français vivant à leur proximité immédiate. Elles suscitent désormais de plus en plus de réflexions quant à leur requalification. Cet ouvrage propose de revenir sur l'histoire de ces autoroutes urbaines, histoire de la ville automobile en voie de métamorphose et de montrer comment aujourd'hui de nombreux projets sont en cours pour adapter ces infrastructures aux besoins actuels des villes, tant en France qu'à l'étranger. Ce sujet fait également l'objet d'un colloque le 26 mai 2015.

Le second numéro est un recueil de bonnes pratiques *Pour des espaces publics ordinaires de qualité*. Porté par trois agences d'urbanisme, cet ouvrage décline les conditions de réussite pour l'aménagement d'espaces urbains ordinaires, mais pas banals.

Le troisième numéro présente *L'expérience singulière des agences d'urbanisme en matière de projet urbain*. Cette publication dresse un état des lieux de la question en s'appuyant sur des exemples concrets rassemblés par une trentaine d'agences d'urbanisme.

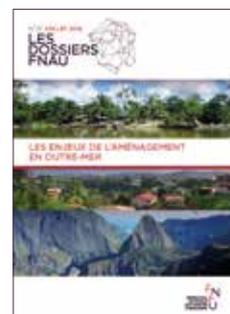
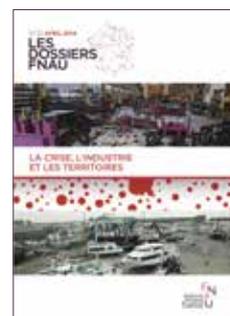
La collection se poursuivra en 2015 avec deux ouvrages consacrés au patrimoine territorial et à la métropole lyonnaise.

● DOSSIERS FNAU ET TRAITS D'AGENCES

Trois *Traits d'agences* sont parus en 2014, consacrés à l'Habitat, au PLUi et au « bien commun territorial ».

Cinq dossiers FNAU ont été publiés :

- *Les agences d'urbanisme dans les démarches départementales,*
- *Les agences d'urbanisme, stratégies régionales, réseaux, grands territoires,*
- *La crise, l'industrie et les territoires,* porté par le club Eco FNAU,
- *Les agences d'urbanisme au cœur du renouvellement urbain,* en collaboration avec l'ANRU,
- *Les enjeux de l'aménagement en Outre-mer,* coproduit avec les agences ultramarines et le ministère des Outre-mer.



2015-2016

DE LA COP 21 À HABITAT III



La planification urbaine durable va être au cœur des débats en 2015 et 2016 avec la perspective de trois événements majeurs : le Sommet Mondial pour le Climat et les Territoires, en juillet 2015, à Lyon, la COP21, en décembre à Paris et Habitat III, en octobre 2016 à Quito (Equateur).

Le Sommet de Lyon, au cours duquel la FNAU co-pilotera un atelier, a pour objectif de permettre aux territoires et à la société civile de prendre des engagements forts et de s'associer aux États, dans la perspective de la COP21 sur le climat. En effet, à l'occasion de la COP21, les États devront s'engager ensemble autour d'un accord ambitieux pour maintenir le réchauffement climatique en deçà de 2 degrés.

Enfin, Habitat III sera le moment d'appréhender les enjeux de la planification et de la ville durable pour les vingt prochaines années et les leviers mobilisables. L'objectif est que tous les pays se dotent d'une politique urbaine ambitieuse, inclusive et participative ; cela en tenant compte des contextes locaux variés.

Autant de rendez-vous majeurs pour l'agenda urbain international et pour la manière de planifier la ville dans le monde.

